

NOTICE
AVINEW NEO comprimé effervescent pour poulets et dindes

**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE
MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION
RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:
Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23
1050 Bruxelles
Belgique

Fabricant responsable de la libération des lots:
Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes
Rue de l'Aviation
69800 Saint-Priest
France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

AVINEW NEO
Comprimé effervescent pour poulets et dindes

3. LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE ET AUTRES INGRÉDIENTS

Par dose :

Substance active :

Virus vivant de la maladie de Newcastle, souche VG/GA-AVINEW : 5,5 – 7,0 log₁₀ DIO₅₀(*)

(*) DIO₅₀ : Dose infectant 50 % des œufs

Excipients :

Bleu Brillant FCF (E 133)

Comprimé rond, bleu tacheté.

4. INDICATIONS

Chez les poulets de chair à partir de l'âge de 1 jour :

Immunisation active contre la maladie de Newcastle afin de réduire la mortalité et les signes cliniques associés à la maladie.

Début de l'immunité : 14 jours après la primovaccination.

Durée de l'immunité induite par le schéma vaccinal décrit dans la rubrique « Posologie et voie d'administration » : protection jusqu'à 6 semaines d'âge.

Chez les poulettes futures pondeuses et reproductrices à partir de 4 semaines d'âge :

Primovaccination pour immunisation active contre la chute de ponte due à la maladie de Newcastle en vue d'un rappel avec un vaccin inactivé (souche Ulster 2C) avant l'entrée en ponte.

Pour la durée de l'immunité du schéma vaccinal complet, voir la notice du vaccin inactivé de rappel.

Chez les dindes à partir de l'âge de 1 jour :

Immunisation active contre la maladie de Newcastle afin de réduire la mortalité et les signes cliniques associés à la maladie.

Début de l'immunité : 21 jours après la primovaccination.

Durée de l'immunité : 7 semaines après une seule administration

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucune connue.

Chez les poulettes futures pondeuses et futures reproductrices, se référer à la notice du vaccin inactivé de rappel.

Si vous constatez des effets secondaires même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCES CIBLES

Poulet (poulets de chair, poulettes futures pondeuses et futures reproductrices).

Dinde.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Chez le poulet de chair :

Primovaccination par voie ophtalmique (application d'un collyre) ou par voie oculonasale (application par pulvérisation grossière) : à partir de l'âge de 1 jour.

Rappel par voie orale (dans l'eau de boisson) : à l'âge de 2 à 3 semaines.

Il est recommandé de garder un délai minimal de 2 semaines entre les deux vaccinations.

Chez la poulette future pondeuse et future reproductrice :

Deux administrations par voie ophtalmique (application d'un collyre), par voie oculonasale (application par pulvérisation grossière) ou par voie orale (dans l'eau de boisson) : à 4 et 8 semaines d'âge.

La vaccination avec le médicament vétérinaire devrait être suivie d'une vaccination avec un vaccin inactivé (souche Ulster 2C) avant l'entrée en ponte pour une efficacité suffisante.

Chez la dinde :

Primovaccination par voie oculonasale (application par pulvérisation grossière) : à partir de l'âge de 1 jour.

Mode d'administration :

Pour reconstituer et préparer le vaccin, utiliser une eau propre et froide.

Utiliser pour la préparation du vaccin et l'administration, du matériel propre et exempt de trace de désinfectant et/ou d'antiseptique.

Attendre la dissolution complète du comprimé avant d'utiliser la suspension vaccinale.

Le vaccin en suspension présente l'aspect d'une suspension bleue, et une fine pellicule de mousse peut se former à sa surface.

- Vaccination individuelle : voie ophtalmique.

Pour 1000 oiseaux, dissoudre un comprimé de 1000 doses dans 50 ml d'eau potable bouillie et refroidie, sans chlore, préparée dans un récipient propre et exempt de trace de désinfectant et/ou d'antiseptique. Attendre la dissolution complète du comprimé, puis transférer la suspension vaccinale dans le compte-gouttes à l'aide d'une seringue. Il est recommandé de préparer le vaccin dans un local propre à l'écart des animaux.

Utiliser un compte-gouttes calibré pour distribuer des gouttes de 50 µl.

Déposer une goutte de la suspension vaccinale sur l'œil de chaque oiseau, attendre l'étalement de la goutte puis relâcher l'oiseau.

- Vaccination collective : voie orale

Pour 1000 oiseaux, dissoudre un comprimé de 1000 doses dans un volume d'eau potable sans chlore prévu pour être absorbé en une ou deux heures.

En cas d'utilisation d'eau de réseau, ajouter de la poudre de lait écrémé à raison de 2,5 g par litre d'eau pour neutraliser les traces de chlore.

Distribuer la suspension vaccinale à des oiseaux privés d'eau pendant 2 heures, préalablement à la vaccination.

- Vaccination collective : par pulvérisation grossière

Pour 1000 oiseaux, dissoudre un comprimé de 1000 doses dans un volume d'eau potable sans chlore à adapter au type de pulvérisateur utilisé (pulvérisateur à pression ou pulvérisateur à cône rotatif).

Pulvériser la suspension vaccinale au-dessus des oiseaux à l'aide d'un pulvérisateur capable de produire des microgouttelettes (diamètre moyen : 80-100 µm).

Veiller à ce que les oiseaux soient suffisamment tassés lors de la nébulisation afin d'avoir une bonne répartition du vaccin. Le système de ventilation du poulailler ne doit pas être en marche lors de la pulvérisation.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Attendre la dissolution complète du comprimé avant d'administrer la suspension vaccinale.

Utiliser du matériel propre et exempt de trace de désinfectant et/ou d'antiseptique pour l'administration du vaccin.

10. TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : 2 heures.

Ne pas conserver les comprimés inutilisés sortis de la plaquette thermoformée.

Conserver les plaquettes dans l'emballage extérieur.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières pour chaque espèce cible:

Ne vacciner que les oiseaux en bonne santé.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Le virus vaccinal peut se propager aux oiseaux non vaccinés. Chez les dindes, il a été démontré que cette propagation se produisait moins de 21 jours après administration d'un surdosage de 10 fois. L'infection des oiseaux non vaccinés par le virus vaccinal issu des oiseaux vaccinés n'entraîne aucun signe de pathologie. De plus, le test de réversion vers la virulence, effectuée en laboratoire a démontré que le virus vaccinal ne présente aucune tendance d'acquérir des caractéristiques pathogènes après dix passages chez les poulets. Ainsi, la propagation virale aux oiseaux non vaccinés peut, en l'état actuel des connaissances, être considérée comme sans danger.

Chez les dindes, le début de l'immunité a été évalué chez les oiseaux SPF-séronégatifs. L'impact des anticorps d'origine maternelle sur la réponse immédiate à la vaccination chez les dindes est inconnu. La durée de l'immunité a été étudié en présence d'anticorps d'origine maternelle.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Manipuler la suspension vaccinale avec précaution.

Le virus de la maladie de Newcastle peut provoquer une conjonctivite transitoire chez l'homme. Étant donné que ce vaccin est préparé avec le virus vivant atténué, des mesures appropriées doivent être prises pour prévenir l'infection de la personne qui administre le vaccin et de ceux qui assistent à la vaccination. Par conséquent, pendant la préparation et l'administration de la suspension vaccinale, il est recommandé de porter un équipement protecteur des yeux et des voies respiratoires, conformément aux normes européennes actuellement en vigueur. Pour de plus amples informations, contacter le fabricant. Se laver les mains au savon et les désinfecter après la vaccination.

Ponte :

Ne pas utiliser sur les oiseaux pendant la période de ponte.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucun effet indésirable n'a été constaté après administration de 10 fois la dose recommandée de vaccin.

Incompatibilités :

La présence d'antiseptique et/ou de désinfectant dans l'eau ou le matériel qui servent à la dissolution du comprimé est incompatible avec une vaccination efficace.

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVEÉ

Février 2022

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

BE-V483306

À usage vétérinaire - À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

Le vaccin contient le virus vivant de la maladie de Newcastle, souche VG/GA-AVINEW. Cette souche lentogène est naturellement apathogène pour la poule (génotype I, classe II). La vaccination induit une immunisation active contre la maladie de Newcastle, démontrée par épreuve virulente.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 10 comprimés de 1000 ou 2000 doses

Boîte de 10 plaquettes thermoformées de 10 comprimés de 1000 ou 2000 doses

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Fabriqué avec une technologie sous licence de Phibro Animal Health Corporation USA et ses sociétés affiliées.